



Aix-en-Provence  
Lille  
Lyon  
Rennes  
Saint-Germain-en-Laye  
Strasbourg  
Toulouse

## INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE TOULOUSE

### ARRÊTÉ 2026 - 01

#### NOMINATION DU JURY DE L'EXAMEN COMMUN D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE

**Le Directeur de l'Institut d'études politiques de Toulouse, Monsieur Éric DARRAS,**

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif, établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu la convention relative au fonctionnement du Réseau ScPo et à l'organisation de l'admission en première année entre les Instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse du 17 novembre 2025,

Vu le règlement d'admission en première année des Diplômes « Grade Master - Cursus général » des Instituts d'études politiques du réseau ScPo du 21 novembre 2025,

#### Arrête

#### Article 1

Monsieur Éric DARRAS, Directeur de l'Institut d'études politiques de Toulouse, est nommé Président du jury de l'examen d'entrée en première année pour la session 2026.

#### Article 2

Sont nommés membres du jury :

- Madame Alessia Lefébure, Directrice de l'IEP d'Aix-en-Provence
- Monsieur Étienne Peyrat, Directeur de l'IEP de Lille
- Madame Hélène Surrel, Directrice de l'IEP de Lyon
- Monsieur Pablo Diaz, Directeur de l'IEP de Rennes
- Monsieur Emmanuel Blanchard, Directeur de l'IEP de Saint-Germain-en-Laye
- Monsieur Emmanuel Droit, Directeur de l'IEP de Strasbourg.

#### Article 3

Les délibérations du jury auront lieu le 18 mai 2026.

Fait à Toulouse, le 16 janvier 2026

Le directeur de l'Institut d'études politiques de Toulouse

**Éric DARRAS**



Eric DARRAS

